



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
SUPERVISION BANCAIRE

Communiqué de presse

22 juin 2023

La BCE lance une consultation sur son Guide révisé relatif aux modèles internes

- La BCE invite les banques et les autres acteurs impliqués dans les modèles internes à formuler des commentaires
- La révision prend en compte les risques climatiques, clarifie les exigences relatives à des définitions communes du défaut, du risque de crédit de contrepartie, du risque de défaut dans le portefeuille de négociation et les modalités d'un retour à l'approche standard
- La révision clarifie davantage l'interprétation par la BCE des règles relatives aux modèles internes des banques
- La période de consultation s'achèvera le 15 septembre 2023

La Banque centrale européenne (BCE) lance ce jour une consultation publique sur son Guide révisé relatif aux modèles internes. La révision reflète les mises à jour du cadre juridique et s'appuie sur l'expérience acquise par la BCE au fil des années en matière de supervision des modèles internes.

Dans la version révisée soumise à consultation, le Guide clarifie comment les banques doivent procéder pour inclure les risques significatifs liés au climat et à l'environnement dans leurs modèles. Elle apporte également des éclaircissements pour les banques qui souhaitent revenir à l'approche standard pour calculer leurs actifs pondérés des risques. S'agissant plus particulièrement du risque de crédit, le guide apporte une aide à l'ensemble des banques pour aller vers une définition commune du défaut et un traitement uniforme des cessions massives. La mise à jour du chapitre consacré au risque de marché détaille comment mesurer le risque de défaut dans les positions du portefeuille de négociation. Le Guide fournit également des éclaircissements concernant le risque de crédit de contrepartie, qui correspond au risque de défaut de la contrepartie à une transaction. Des informations plus détaillées sont disponibles dans les questions fréquemment posées (FAQ).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

Le Guide explique comment la BCE interprète les règles applicables aux banques quand elles utilisent des modèles internes pour calculer leurs besoins en fonds propres.

Avec l'autorisation de la BCE, les banques peuvent utiliser leurs propres [modèles internes](#) pour déterminer leurs actifs pondérés des risques. Les actifs pondérés des risques sont une mesure des risques détenus par une banque dans ses livres et servent de base pour calculer leurs besoins en [fonds propres](#). Les superviseurs vérifient que les banques respectent les règles bancaires applicables de l'UE qui régissent l'utilisation des modèles internes.

La consultation concernant cette mise à jour du Guide relatif aux modèles internes commence aujourd'hui et s'achèvera le 15 septembre 2023. La BCE publiera les commentaires reçus ainsi qu'un compte rendu et la version finale du Guide.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [François Peyratout](#),
au : +49 172 8632 119.**

Notes

- L'utilisation par une banque de modèles internes pour calculer les actifs pondérés des risques est tout d'abord soumise à l'approbation préalable de la Supervision bancaire de la BCE. Les modèles internes des banques font ensuite l'objet d'enquêtes sur les modèles internes et d'un suivi permanent par la Supervision bancaire de la BCE. Les superviseurs vérifient ainsi que la banque continue de respecter les exigences relatives à l'utilisation des modèles internes.
- Fin 2022, 60 % environ des montants d'exposition pondérés des risques pour le risque de crédit des banques soumises à la surveillance prudentielle directe de la BCE (banques importantes) ont été calculés en utilisant des modèles internes et environ 40 % en utilisant des formules standard. Au total, le risque de crédit représentait 85 % environ des montants totaux d'exposition pondérés des risques, qui s'élevaient à 8 600 milliards d'euros.
- La BCE a initialement élaboré le Guide relatif aux modèles internes dans le cadre de l'examen ciblé des modèles internes (*targeted review of internal models*, TRIM), un projet exceptionnel de grande ampleur visant à remédier aux incohérences résultant de l'utilisation de modèles internes complexes et à réduire la variabilité injustifiée (c'est-à-dire non fondée sur les risques) des résultats.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France